

Département de l'Isère

\*\*\*

Arrondissement  
LA TOUR DU PIN

\*\*\*

Commune de  
MASSIEU

65 Allée du Château  
38620

Envoyé en préfecture le 28/05/2026

Reçu en préfecture le 28/05/2026

Publié le

ID : 038-213802226-20260521-DEL2026\_030-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MASSIEU**

**Nombre de Conseillers**

- En Exercice	15
- Présents	13
- Votants	14
- Absents/excusés	02

**Date de convocation :**  
13/05/2026

**Délibération n°  
DEL2026 030**

**OBJET :**

**Désignation d'un  
correspondant  
Défense**

Page n°1/2

Liberté,  
Égalité,  
Fraternité

Le vingt et un mai deux mille vingt-six à 18h30, le conseil municipal de la Commune de Massieu dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de BOUILHOL Norbert, Maire.  
PERON Stéphanie a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (article L.2121-15 du CGCT).

**Présents** : BOUILHOL Norbert, CUENOT Delphine, EYDELON-MONTAL Corentin, DE MARCO Bettina, BARTHELEMY Rémi, DELPHIN Françoise, GALLO Stéphane, JUILLAN-BINARD Jérémy, MATELOT Marie-Odile, MATHELIN Françoise, PERON Stéphanie, PIVOT-PAJOT Christophe et PIVOT-PAJOT Stéphanie.

**Absents/excusé(e)s** : DE BACCO Christian et THIELLAND Alexis

**Pouvoirs donnés** : DE BACCO Christian a donné pouvoir à DE MARCO Bettina

**Le Quorum est atteint.**

\*\*\*\*\*

Conformément à la circulaire du 26 octobre 2001, chaque commune doit désigner, parmi les membres du conseil municipal, un correspondant défense.

Les correspondants défense remplissent une mission de sensibilisation des concitoyens aux questions de défense. Ils sont les acteurs de la diffusion de l'esprit de défense dans les communes et les interlocuteurs privilégiés des autorités civiles et militaires du département et de la région. Ils s'expriment sur l'actualité de la défense, le parcours citoyen, le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité.

Monsieur DE BACCO Christian s'est porté volontaire.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la circulaire du 26 octobre 2001 relative à la mise en place des correspondants défense dans les communes ;

Considérant que le correspondant défense a pour mission d'informer les administrés sur les questions de défense, de promouvoir l'esprit de défense, de relayer les actions de mémoire et de servir d'interlocuteur privilégié du Délégué militaire départemental ;

Département de l'Isère

\* \* \*

Arrondissement  
LA TOUR DU PIN

\* \* \*

Commune de  
MASSIEU

65 Allée du Château  
38620

Envoyé en préfecture le 28/05/2026

Reçu en préfecture le 28/05/2026

Publié le

ID : 038-213802226-20260521-DEL2026\_030-DE



**Nombre de Conseillers**

- En Exercice	15
- Présents	13
- Votants	14
- Absents/excusés	02

**Date de convocation :**  
13/05/2026

**Délibération n°**  
**DEL2026 030**

**OBJET :**

Désignation d'un  
correspondant  
Défense

Page n°2/2

Liberté,  
Égalité,  
Fraternité

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DESIGNE** Monsieur DE BACCO Christian en tant que correspondant  
défense de la commune de Massieu.

Ainsi fait et délibéré les Jour, Mois et An susdits.

POUR COPIE CONFORME



Le Maire, Norbert BOUILHOL

La secrétaire, Stéphanie PERON